

Créteil, le 19 mars 2021

**Rectorat de l'académie de Créteil
Inspection pédagogique régionale**

Affaire suivie par :
Mission Valeurs de la République
Saïd Yacoub
Marie-Laure De Bue

Téléphone : 01 57 02 68 42
Mél : missionvaleursrepublique@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil
à
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du
second degré,
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
d'école
(Pour attribution)

S/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des services de
l'Éducation nationale de la Seine-et-Marne,
de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne

Objet : mercredi 7 avril 2021 – Invitation à participer à une visio conférence 14h30-16h30

L'intervention de Rita Hermon-Belot sur « Laïcité et pluralité religieuse dans la France d'aujourd'hui » du 9 décembre 2020 a été un moment de formation et d'échanges avec les personnels présents dans la mise en œuvre d'une pédagogie de la laïcité et des valeurs de la République.

Dans nos sociétés démocratiques, la liberté d'expression est un droit fondamental garanti par l'État qui va de pair avec le droit d'exprimer sa pensée, ses idées ou ses croyances. En France, c'est l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 24 août 1789, qui a donné une existence juridique à la liberté d'expression : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi. ».

Pour l'ensemble des acteurs de l'École, comprendre la liberté d'expression pour être en capacité de l'expliquer suppose d'entretenir des connaissances solides et approfondies sur ses conditions d'exercice et sur ses limites fixées par la loi.

C'est pourquoi l'académie de Créteil invite tous ses personnels à participer à une visio conférence le :

**Mercredi 7 avril 2021 de 14h30 à 16h30 sur
L'exercice de la liberté d'expression**

par

**Cédric Passard
Maître de conférences en science politique
à Sciences Po Lille**

**Charles Girard
Maître de conférences en philosophie
à l'université Jean Moulin Lyon 3**

Pour accéder à cette visio conférence, nous vous conseillons de vous connecter dix minutes avant 14h30 à l'adresse suivante :

<https://ac-creteil-dafor.webex.com/>

Le numéro de réunion est le suivant : 181 983 3725

Après avoir entré vos informations nominatives, il vous faudra indiquer le mot de passe : 1234

Si nécessaire, vous trouverez des tutoriels adaptés pour vous aider à vous connecter à l'outil Webex à l'adresse suivante : <http://eps.ac-creteil.fr/spip.php?article1231>

Le Recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT